



Lettre ouverte à Monsieur Silvère Rozenberg

Président de l'Office Public de l'Habitat d'Aubervilliers

NON A LA DISPARITION DES OPH COMMUNAUX

NON A LA METROPOLE DU GRAND PARIS

Aubervilliers, le 19 mai 2015

Monsieur le Président,

La loi MAPTAM prévoit entre autres, à partir du 1^{er} janvier 2016 pour la petite couronne parisienne, la disparition des intercommunalités. La refonte complète des compétences de plusieurs collectivités et d'intercommunalités, à l'intérieur de la métropole GRAND PARIS est entreprise alors qu'aucun bilan sérieux sur les précédentes phases de décentralisation n'a été établi. Pourtant la métropolisation comporte des risques comme la désertification de certaines parties du territoire, l'inégalité de traitement entre usagers selon les régions, les mises en concurrence entre collectivités et de grandes incertitudes pour les personnels.

En effet, cette loi développe la mutualisation de moyens entre collectivités, avec l'objectif avoué de rationaliser les moyens dans un contexte de baisse drastique des budgets publics !

Cette instabilité en termes d'organisation des services et de conditions d'emploi pour les personnels représente un nouveau recul de la qualité du service public !

Nous appuyons la position de la CGT rejetant l'Acte III de la décentralisation, dans lequel s'intègre la loi ALUR et dont la loi sur l'affirmation des métropoles (loi MAPTAM) est le premier volet.

Nous réaffirmons notre attachement à l'existence de l'Office Municipal d'Aubervilliers et par conséquent, nous affirmons notre refus de le voir disparaître, fusionné dans un autre OPH.

C'est pourquoi nous vous demandons de nous faire savoir clairement si vous et la majorité municipale que vous représentez souhaitez conserver l'OPH d'Aubervilliers dans sa forme actuelle ?

Lettre ouverte à Monsieur Silvère Rozenberg

Le big-bang territorial que prétend mettre en œuvre le gouvernement, s'accompagne du pacte de responsabilité qui entend faire peser sur les salariés, les fonctionnaires, les services publics et les collectivités en général l' « effort de réduction des déficits publics ». Toutes ces questions sont liées.

Monsieur le Président, nous vous demandons de vous engager à prendre toutes les mesures politiques pour maintenir le régime indemnitaire des fonctionnaires territoriaux au minimum de son niveau actuel, ainsi qu'à permettre la poursuite de toutes les carrières dans le respect du statut.

Nous vous demandons de vous engager à maintenir la grille de classification et la grille des salaires pour les agents en CDI, au minimum de leurs niveaux actuels.

Garantissez nous qu'aucun agent ne subira une mobilité contrainte ou forcée si le Grand Paris voyait le jour et que tous nos emplois seront préservés et maintenus sur place.

NOM-PRENOM	SERVICE	SIGNATURE

Lettre ouverte à Monsieur Silvère Rozenberg

Président de l'Office Public de l'Habitat d'Aubervilliers

NON A LA DISPARITION DES OPH COMMUNAUX

NON A LA METROPOLE DU GRAND PARIS

NOM-PRENOM	SERVICE	SIGNATURE